

2014

## Le pronom ON dans quelques quotidiens ivoiriens: étude énonciative et pragmatique

Sia Modeste GANTO

Université Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire, Abidjan, gsiamodeste@yahoo.com

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat>



Part of the [Linguistics Commons](#)

### Recommended Citation

GANTO, Sia Modeste (2014) "Le pronom ON dans quelques quotidiens ivoiriens: étude énonciative et pragmatique," *Dirassat*. Vol. 17 : No. 17 , Article 20.

Available at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat/vol17/iss17/20>

This Article is brought to you for free and open access by Arab Journals Platform. It has been accepted for inclusion in *Dirassat* by an authorized editor. The journal is hosted on [Digital Commons](#), an Elsevier platform. For more information, please contact [rakan@aarj.edu.jo](mailto:rakan@aarj.edu.jo), [marah@aarj.edu.jo](mailto:marah@aarj.edu.jo), [u.murad@aarj.edu.jo](mailto:u.murad@aarj.edu.jo).

## **Le pronom ON dans quelques quotidiens ivoiriens : étude énonciative et pragmatique**

**Sia Modeste GANTO**

Université Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire (Abidjan)

[gsiamodeste@yahoo.com](mailto:gsiamodeste@yahoo.com)

### **Résumé**

Traditionnellement défini comme un pronom personnel de troisième personne et pronom impersonnel, « ON » fait l'objet ici d'une étude discursive. C'est une vision qui transcende la conception classique (se substituer aux autres pronoms personnels), etc., ON constitue un élément linguistique dont les valeurs discursives, la plasticité énonciative et référentielle sont remarquables. Son usage dans les écrits journalistiques dépasse la simple dimension stylistique en ce sens qu'il référerait à un interlocuteur anonyme, voire "un masque" derrière lequel se cachent les professionnels de l'information pour observer a priori une neutralité énonciative. La pluralité de ses valeurs liées au contexte et sa très grande souplesse d'emploi font de ce pronom un outil argumentatif.

**Mots clés :** *pronom personnel, pronom indéfini, locuteur, allocutaire, interaction, valeur discursive, prise en charge énonciative.*

### **Summary**

Traditionally defined as a personal pronoun of the third person impersonal pronoun "ON" been here a discursive study. It is a vision that transcends the conventional design (to replace other personal pronouns), etc.; ON is a linguistic element whose values discursive and enunciative referential plasticity is remarkable. It's use in journalistic writings beyond mere stylistic dimension in the sense that an anonymous caller "or" mask behind which the information professionals to observe a priori neutrality enunciative. The plurality of values related to the context and its great versatility make this a tool pronoun argumentative.

**Key words:** *personal pronoun, indefinite pronoun, speaker, addressee, interaction, discursive values, enunciative support*

## Introduction

Pronom général, qui marque une espèce de 3<sup>ème</sup> personne générale et indéterminée. C'est ainsi que la plupart des grammaires définissent le pronom indéfini « on ». En effet, il doit son appellation à son aptitude à se substituer aux autres pronoms personnels liés par les contraintes grammaticales de nature et de genre, en l'occurrence, « je », « tu », il, « nous ». Pour autant cette catégorisation fait abstraction du potentiel sémantique et pragmatique de ce pronom. Sur l'axe syntagmatique, il acquiert souvent la fonction de sujet. Il en adopte alors toutes les propriétés. Mais qu'est ce qui induit ces propriétés s'il est indéfini ?

La recherche pose l'hypothèse que les valeurs syntaxiques de « on » tiennent compte des choix énonciatifs et des mécanismes inférentiels. Puis, que la convocation de « on » dans le discours journalistique fait sens et que ce sens est déterminé par les visées des journalistes. Dès lors, « on » acquiert des valeurs discursives.

Sur le plan méthodologique, l'approche adoptée dans cette étude repose sur la prise en compte des facteurs contextuels. Celle-ci considère les contextes linguistique et extralinguistique comme des facteurs inhérents à l'interprétation de toute production discursive. Ainsi, l'étude mettra en exergue le statut sémantique de « on » dans un corpus d'articles de presse, trois quotidiens ivoiriens à savoir *Notre Voie, Soir Info et le Patriote*.

La présente étude s'articule autour de deux macroséquences. Nous procéderons, à travers l'une, à l'évaluation des occurrences relatives à l'usage de ce morphème et à l'examen de ses valeurs référentielles. L'autre sera le lieu de montrer les motivations qui justifient la prédilection de ON par les professionnels de l'information. Il s'agira, en d'autres termes, de déterminer les fonctions discursives qui attestent la préférence de ce morphème aux autres pronoms.

### I - Approche théorique et méthodologique

La démarche proposée s'appuie sur deux points fondamentaux, à savoir les paramètres étymologiques et contextuelles comme éléments pertinents pour l'analyse de ON. La prise en compte de ces paramètres

permettra, en effet, de mener une étude interprétative appropriée de ce morphème.

### I – 1. Approche diachronique

Faire une étude exhaustive de l'étymologie de « ON » serait long et complexe compte tenu de la nature de ce travail d'une part, et en considération de la variabilité définitionnelle de « ON » qui oscille entre 'l'indéfini' et 'le personnel' d'autre part. Aussi, il ne s'agira pas d'étendre cette section outre mesure, mais plutôt d'évoquer brièvement quelques aspects caractéristiques de ce pronom, susceptibles de permettre d'évaluer à juste titre la pertinence de l'approche étymologique pour une analyse pragmatique de "ON" dans les écrits journalistiques.

Sur le plan orthographique, il convient de souligner que ce monosyllabe ne s'est pas toujours écrit avec deux (2) lettres. D'origine latine, ON est la phase finale d'une morphologie qui a connu des mutations. Selon la définition donnée par le Dictionnaire historique de la langue française, "ON" est un « *pron. Pers. Indéf.. d'abord om (852) puis **hom, hum** (1050) et enfin on (XIIIe siècle), est issu du nominatif latin **homo** (dont l'accusatif **hominem** a donné **homme**) développé en position atone. A basse époque, **homo** est relevé dans quelques exemples comme sujet indéterminé. emploi aboutissant à sa fonction de pronom indéfini » . Pour le locuteur qui se réfère à la définition de la première édition du Dictionnaire de l'académie française (1694), "ON" est une « *particule collective tenant lieu de pronom indéfini /.../* ». En 1762, la 4<sup>ème</sup> édition de ce même ouvrage de référence le présente comme « *un pronom personnel indéfini qui marque indéfiniment une ou plusieurs personnes /.../* » mais c'est dans la 8<sup>ème</sup> édition qu'une précision sur le genre grammatical est apportée au statut de "ON" ; en d'autres termes, il est classifié comme un « *pronom **masculin** indéfini qui indique d'une manière générale une ou plusieurs personnes /.../* » .*

Du point de vue syntaxique, si ON a conservé sa fonction de sujet, la règle d'accord du verbe qui le suit (dans la plupart des cas) a, par contre, connu des modifications au fil du temps. Autrement dit, la 3<sup>ème</sup> personne du singulier qui est l'unique marque de tout verbe ayant pour sujet ON

dans le français contemporain date approximativement du 16<sup>ème</sup> siècle. Au 15<sup>ème</sup> siècle ou peu avant, le verbe pouvait s'écrire au pluriel, en référence au pronom dont ON était le substitut. Dans une phrase, si ON peut être respectivement remplacé par les personnels « NOUS » et « ILS », le verbe garde alors la terminologie de la première ou de la troisième personne du pluriel. Les illustrations<sup>1</sup> qui suivent étayent cette position :

*E1 : « /.../ aultre rue, par oult ON vont /.../ toute manière de gent » (p.168)*

*E2 : « Quant ON sont a tauble essis » (p. 112)*

*E3 : « ON ne devons pas grand amende » (p.88)*

En E1 et E2, ON est l'équivalent du pronom ILS ; le verbe est, par conséquent, accordé avec ce personnel alors qu'en E3, ON étant le substitut de NOUS, l'accord se fait en fonction.

Comme on peut le constater, il ressort de l'étymologie de ON que le morphème est issu de 'homo', terme dont l'évolution a donné Homme. Cet aspect de son histoire permet de distinguer les traits sémantiques des référents de ce personnel. Si la dénomination pro-nominale implique que ce morphème est toujours le substitut d'un substantif, les propriétés sous-catégorielles de ce substantif résultent des caractéristiques de 'homo'. Pour mieux appréhender ce point, observons les exemples ci-dessous :

*E3 : On pue*

*E4: Ça pue*

Dans ces deux exemples, le sème / humain / est l'élément distinctif du point de vue référentiel entre "on" et "ça" ; en d'autres termes, les traits sous-catégoriels de ON en rapport avec son étymologie se présentent ainsi : ON = / + animé / ; / +humain /. La représentation / + animé / ; / - humain / est irrecevable alors que "ça" admet la correspondance / - animé /. La prise en compte des paramètres étymologiques de ON est par conséquent pertinente pour une analyse interprétative de ce pronom. Le

<sup>1</sup>- Ces exemples sont tirés de *Voyage d'Anglure* de François Bonnardot et d'Auguste Longnon, Rouen, Ed. Picot, T. II, 1426, pp. 88, 112, 168. Cet ouvrage serait le premier récit en français. Il relate le "Saint voyage à Jherusalem du Seigneur Ogier d'Anglure" en 1395 (Anglure étant une commune française située dans le département de la Marne).

<sup>2</sup> - E. signifie énoncé

caractère indéfini inhérent à cette unité linguistique est ce qui permet aussi sans aucun doute une interprétation libre des personnes et qui pourrait référer à des personnes grammaticales presque inattendues comme si ces dernières étaient maintenues par l'usage dans une sorte de léthargie textuelle. Si la prise en compte des paramètres étymologiques est déterminante pour réaliser une étude interprétative de ON, une telle étude ne saurait être complète si elle fait abstraction des facteurs contextuels.

## 1 – 2.L'approche contextuelle

Par ce syntagme nominal, il s'agit d'évoquer la méthode d'interprétation des unités linguistiques qui détermine le contexte comme primordial à tout processus d'interprétation plutôt comme une sollicitude ponctuelle et locale, à l'occasion d'expressions linguistiques particulières. A l'instar de Moeschler nous soutenons que *« le contexte ne doit pas être considéré comme un bouche-trou interprétatif, qui n'entre en ligne de compte que si l'on en a besoin. Il accède au rang d'élément décisif dans le processus d'interprétation de toute forme verbale ; c'est dire qu'il intervient pendant et pour chaque interprétation : il est partie prenante de tout processus d'interprétation pragmatique »* (Moeschler 1989 : 117).

Dans ce travail, la conception du contexte<sup>1</sup> comme environnement cognitif mutuellement manifeste dans l'interprétation des valeurs référentielles de ON est un avantage de taille : elle va permettre de contribuer à systématiser la prise en compte des informations contextuelles jugées pertinentes et à les utiliser comme une pièce maîtresse dans le processus de l'interprétation des énoncés du corpus.

La position qui prône le contexte comme partie prenante de tout processus d'interprétation pragmatique a d'ailleurs été fortement défendue par un bon nombre de linguistes de renom. De Mulder soutient, en effet, que *« toute phrase quelle qu'elle soit a besoin d'un contexte /.../ mêmes les phrases génériques du type 'le sucre se dissout dans l'eau' n'est qu'un contre-exemple apparent : le contexte dans ce cas est représenté par nos connaissances stéréotypiques sur sucre, eau*

<sup>1</sup> - Le contexte fait ici allusion aux représentations linguistiques et extralinguistiques.

et la **relation prédicative** : *Il s'agit d'un contexte par défaut ou d'une situation stéréo-typique* » (De Mulder 1990 : 151). Dans le cas de l'usage de ON, c'est le lieu de souligner la difficulté de taille à la quelle l'on serait confronté dans l'identification de différents référents sans recourir aux données contextuelles. Pour preuve, l'exemple suivant :

E5 : *« Oui, la nouvelle réforme sur l'armée, ON va en parler. Mais, je voudrais bondir sur une question qu'il a soulevée tout à l'heure. En disant que c'est parce que les décisions n'ont pas été vite appliquées qu'il y a eu du retard dans l'organisation des élections »* (Soir Info, n° 4871 du jeudi 25 novembre 2010, p.8

Dans la suite *« On a va en parler »*, la détermination du référent de ON nécessite l'analyse contextuelle d'un certain nombre de constituants ; il s'agit, en l'occurrence, des pronoms *« je »*, *« il »* et du syntagme nominal *« organisation des élections »*. ON semble ici référer, a priori, à NOUS pour signifier que *je vais en parler* est l'équivalent de *nous allons en parler*. Cependant, l'examen de la séquence énonciative *« Mais, je voudrais bondir sur une question qu'il a soulevée tout à l'heure »* indique que JE et IL s'inscrivent dans un contexte interactionnel, un moment d'échanges, mieux de table ronde ou certainement d'un débat politique organisé dans le cadre de *« l'organisation des élections »*. Dans cette perspective, *« ON va en parler. Mais, je voudrais bondir sur une question... »* sous-entend que "JE" et "ON" réfèrent au même locuteur à qui le temps de parole est accordé. On conclut alors que « on » est le substitut de « je » et le segment *« ON va en parler »* correspond alors à *« JE vais en parler »* (ON = JE). Nous remarquons que le référent de ON a été désambiguïsé par le recours à plusieurs facteurs linguistiques. La prise en compte du contexte sociopolitique ivoirien (contexte extralinguistique), amène à dire que les personnels "ON" et "JE" renvoient au candidat du L.M.P, c'est-à-dire au Président Laurent Gbagbo. Cette justification tient son fondement du fait qu'à cette époque, en sa qualité de candidat sortant, c'est à lui qu'incombait la tâche de veiller à *« l'application des décisions »* qui pourrait éviter un *« retard dans l'organisation des élections »*.

Pour conclure cette partie, il convient de souligner que la représentativité de "ON" peut aller d'un ensemble indéfini de personnes et s'étendre à toute l'humanité. Il peut désigner un individu ou un groupe plus ou moins défini, dont aussi bien le genre que le nombre et le statut énonciatif des membres peuvent être déterminés par le contexte. L'allusion est faite aux contextes linguistique et extralinguistique qui, généralement, peuvent indiquer quelle est la référence dans chaque cas. Une approche interprétative de ON doit, de ce fait, impérativement prendre en compte l'influence des régularités du contexte de ce pronom. Les paramètres contextuels et sémantiques constitueront donc des éléments importants dans la présente étude.

## **II – ON dans les articles de presse**

Outil linguistique précieux des journalistes, l'emploi de ON s'appréhende davantage à travers les articles de presse de type éditorial. Nous allons, dans cette séquence, établir une statistique de son occurrence et étudier les personnes linguistiques voire les communautés discursives que son usage implique.

### **II-1 la fréquence de ON**

Avant de soumettre à l'appréciation générale le paramètre quantitatif relatif à la fréquence de ON, nous précisons, en préambule, que la statistique afférente à l'usage de ce pronom dans la presse écrite a été réalisée suite à un dépouillement de tous les articles dans la rubrique politique, en raison de leur appartenance au genre éditorial. L'éditorial est, en effet, un type de discours journalistique constituant l'espace privilégié de l'expression des opinions politiques. C'est le lieu où les journalistes courent de grands risques de se laisser emporter par le désir de séduire les lecteurs par un recours aux argumentations traduisant des idées et des valeurs qui fondent, dans le cadre du corpus étudié, le discours populiste. La limitation du support de ce travail à trois (03) numéros par quotidien obéit simplement à un souci de restriction du corpus de manière à éviter des répétitions non pertinentes quant aux occurrences de ON. Par ailleurs, il faut préciser que tous ces numéros s'ancrent dans la période électorale dans la mesure où il s'agit d'un moment d'exacerbation des passions politiques dont la presse est le reflet. Les allocutions d'origine sont souvent travesties tout en usant



d'un ON à qui est imputée la responsabilité énonciative. Au cours de l'investigation, nous avons, en effet, constaté que les personnels « JE » et « NOUS » (de modestie) qui constituent de véritables indices d'ancrage énonciatif du locuteur sont moins utilisés, mieux sont employés de manière exceptionnelle. En revanche, il a été souligné une présence abondante de ON et de NOUS inclusif. Une forte coloration d'emploi de ON à la place de JE (sujet parlant) a été d'ailleurs remarquée. Sur ce, les résultats obtenus sont les suivants :

Quotidiens	Total	%
<i>Patriote N° 3330 - 3332</i>	335	10,05
<i>Soir Info N° 4871 - 4873</i>	356	10,68
<i>Notre voie N° 3812 - 3814</i>	370	11,10

Comme nous le constatons, les pourcentages diffèrent certes, d'un quotidien à l'autre ; mais le centre d'intérêts qui retient particulièrement notre attention à travers la présentation quantitative ci-dessus, ce n'est pas les écarts des pourcentages d'un quotidien à un autre mais plutôt les fréquences élevées de ON. Ce résultat qui témoigne bien de la préférence de ON aux pronoms "je", "tu", "nous" semble certainement s'expliquer par la diversité des référents contextuels auxquels renvoie l'usage de ce pronom dans les écrits de presse.

## II- 2. Les référents du pronom ON dans le corpus

Il est fait ici l'examen des valeurs référentielles de ON compte tenu de l'environnement linguistique et extra linguistique qui concoure à son usage. Pour ce faire, les commentaires s'appuieront sur les séquences textuelles tirées des quotidiens.

### II-2-1. ON substitut du signataire de l'article et de ses lecteurs

Observons l'extrait suivant :

*E6: « Devant tant d'indécences, ON va rester décent et ne pas en rajouter sinon, ON évoquerait volontiers la guerre qui continue d'endeuiller le pays et dont l'impact est encore visible. Que Alassane OUATTARA ne nous parle plus de civisme fiscal, de discipline. Il n'est pas un exemple ». (Notre voie, n° 3814 du mercredi 27 novembre 2011, p. 6)*

Outre sa fonction inhérente de sujet, ON joue dans cet extrait un autre rôle : il constitue un élément de ligature entre deux segments phrastiques sémantiquement antinomiques, marqués par des lexèmes évaluatifs de sens contraires : (« *indécents* » dans *devant tant d'indécences / « décent* » dans la suite '*rester décents et ne pas en rajouter /... /*') Nous remarquons que ON se distingue de cet interlocuteur, auteur « *d'indécence* » et responsable de tous les maux résultant de la guerre ayant plongé la nation ivoirienne dans un chaos socioéconomique sans précédent. C'est dans cette continuité sémantique que s'inscrit le deuxième ON (*ON évoquerait...*) qui semble référer ici, à première approximation, seulement à l'éditorialiste, c'est-à-dire à JE. Toutefois, la présence de NOUS dans la phrase suivante clarifie qu'en plus de l'auteur de l'article, ON inclut, par extension, d'autres catégories de personnes extralinguistiques. Il s'agit, en l'occurrence, des lecteurs et de tous ceux qui partagent la vision politique de cette ligne éditoriale. Nous sommes, de ce fait, en présence d'un NOUS inclusif (JE + VOUS) déguisé en ON.

## II-2-2. ON réfère au locuteur + interlocuteur + communauté limitée

Considérons l'énoncé 7 :

*E7 : « D'abord je ferai comme j'ai fait en 2000. C'est-à-dire, Je convoquerai d'abord un forum pour qu'ON se parle. Plus ON se parle, plus ON se parle, plus ON s'éloigne des antagonismes » (Patriote, n° 3814 du mercredi 27 novembre 2011, p.7)*

Dans cette micro séquence, l'interprétation de ON nécessite que l'analyse se focalise sur les sémantismes du segment verbal « *on se parle* » (3 occurrences) et du syntagme nominal « *un forum* ». Certes, l'on sait, a priori, que le personnel « JE » utilisé pour actualiser le verbe « *convoquer* » est inclus dans ON. Toutefois, une importance particulière doit être accordée à la structure de la séquence énonciative « *ON se parle* » (ON (sujet) + PARLE (prédicat) + SE (COI)) dont l'interprétation par défaut<sup>1</sup> révèle une présence latente de : **réaction**, **réponse** et **continuation de l'échange des interactants**. Sans aucune implication de paramètres contextuels extérieurs à ce segment

<sup>1</sup> - Nous appelons interprétation par défaut celle d'un segment énonciatif sans faire intervenir des facteurs extérieurs à ce segment.

phrastique, l'énoncé comporte implicitement les facteurs nécessaires pour évoquer l'idée de communication verbale comme l'entend Roman Jakobson<sup>1</sup>.

En grammaire cognitive<sup>2</sup>, Langacker utilise le terme « infinitif complet » (full infinitive) en référence aux verbes précédés de la proposition « to » en anglais, pour désigner les catégories de verbe comme « *se parler, se concerter, s'entretenir, etc.* ». Par ailleurs, pour distinguer le caractère structurel complet de ce type de pronominal qui implique ON + SE + PARLE (JE + TU + INTERACTION ACTANCIELLE) où locuteur, allocutaire et interaction constituent les facteurs de « grounding<sup>3</sup> », il recourt à la notion de « *grounding verbal* ». Dans la relation prédicative du verbe « convoquer » avec le sujet grammatical « je » (je convoquerai...) où « Je » rejette d'emblée toute idée d'éventuelle association dans l'acte de « convoquer », ON peut être remplacé par JE sans altérer la grammaticalité syntaxique et sémantique de l'énoncé ; mais tel n'est pas le cas dans l'actualisation du pronominal « se parler ». Une substitution de JE à ON aboutirait, en effet, dans ce contexte interactionnel à un énoncé agrammatical du point de vue sémantique : « *Je me parle* » (*c'est absurde*). On constate qu'il est donc des contextes où le personnel JE se trouve dans une sorte de coercition syntaxique pour se manifester au travers de ON.

<sup>1</sup> - Fondé sur la linguistique, le modèle proposé par Roman Jakobson (1896-1982) a été développé à la suite des études de Karl Bühler, dont le modèle se limitait aux fonctions émotive, conative et référentielle. Venant en complément, le schéma de Jakobson présente six (6) facteurs inaliénables à la communication : *le destinataire, le message, le destinataire, le contexte, le code et le contact*.

<sup>2</sup> - La grammaire cognitive (en anglais cognitive grammar) constitue une approche cognitive du langage développée depuis 1975 par Ronald Langacker. Il s'agit, en effet, d'une approche fonctionnelle qui se distingue de l'approche formelle (du type générativiste) du fait qu'elle cherche à expliquer la syntaxe en faisant référence à la sémantique et non seulement par des règles abstraites. On trouvera un développement plus complet dans la thèse de Sattonnet Marie-Cécile : *Etude comparée de la grammaire cognitive de Ronald Langacker et des grammaires énonciatives*, ANRT, 2001 (ISBN : 9-782-72955-1).

<sup>3</sup> - Ce terme n'a pas d'équivalent direct en français. Selon Langacker, il fait référence à la figure / ground perception (« perception figure / fond ») mais aussi au sens général du verbe « to ground ». Il semble proche de la notion d'ancrage situationnel. Il s'agit de l'ensemble des éléments linguistiques qui permettent de rattacher un concept général au « fond » (ground) constitué par les participants (locuteur et destinataire), leur interaction et le contexte immédiat du discours.

Au vu de ce qui précède, nous concluons que dans le contexte de E7, ON réfère, au premier degré, uniquement à JE +TU. Cependant, la prise en compte de la valeur énonciative du segment « *je convoquerai un forum* » - où « *forum* » doit être considéré soit comme un substantif dans le sens d'assemblée, soit comme un circonstant spatial de libre échange - montre qu'aux interactants JE + TU (principaux acteurs de la tenue du forum) s'ajoutent tous les éventuels intervenants qui participeraient à la tenue de cette assemblée. ON ne réfère plus seulement, dans ce cas de figure, à JE et à TU mais il inclut aussi **d'autres personnes**, composées aussi bien de participants actifs que passifs : ON = JE + TU + EUX.

### II-2-3. ON réfère au locuteur

Soit l'énoncé suivant :

E8 « *En l'espace de 12 jours. on avance que plus de 6 milliards auraient été retirés des caisses de l'Etat /.../. On comprend pourquoi le camp présidentiel distribue autant d'argent. Figurez-vous, on parle de bonne gouvernance et on pose de tels actes. Aujourd'hui, on exerce une pression incroyable sur les opérateurs économiques, on abrège les délais de règlement des factures dues à l'Etat pour renflouer les caisses de Etat* ». (Patriote, n° 3330 du jeudi 25 novembre 1010, p.5)

Dans cette séquence, on distingue cinq (5) occurrences de ON :

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- « ON comprend que ... »</li> <li style="padding-left: 2em;">journaliste</li> <li>- « ON parle de bonne gouvernance... »</li> <li>- « ON pose de tel acte ... »</li> <li style="padding-left: 2em;">présidentiel</li> <li>- « ON exerce une pression ... »</li> <li>- « ON abrège les délais ... »</li> </ul> |  | <p>le locuteur = le</p> <p>ON = IL = le camp</p> <p>= les partisans du LMP</p> |
|---|--|--|

Le premier emploi de ON réfère au journaliste, c'est-à-dire à 'je', même s'il est probable de percevoir par extension l'inclusion de *tous les ivoiriens* en qui toute dérive mettant en mal la politique de la bonne gouvernance suscite des ressentiments. L'usage de ce ON présente une scène bipolarisée des acteurs politiques ivoiriens à cette époque. D'un côté, la frange de ceux qui ont le sens de la bonne gouvernance et de l'autre ceux qui foulent aux pieds ses normes. Il s'agit, en d'autres termes, de la présentation d'un univers politique manichéen animé par les bons et les mauvais. Dans ce contexte, les mauvais seraient le camp

présidentiel, caractérisés par la mauvaise gestion des finances publiques (*On comprend pourquoi on distribue autant d'argent*) et le harcèlement des opérateurs économiques (*Aujourd'hui, on exerce une pression incroyable sur les opérateurs économiques*), etc. Le sens connoté de la fonction prédicative de « distribuer » évoque une pluralité de termes associés, en l'occurrence, **gaspiller**, **dilapider**, etc. Il ne s'agit plus, dans cette perspective sémantique, de donner à autrui pour satisfaire l'expression d'un besoin, mais plutôt de donner avec l'intention d'acheter la conscience de l'interactant, de gagner son estime et sa confiance. De l'autre côté se situent les bons, c'est-à-dire ceux qui ont la notion de rigueur et du respect des biens de l'Etat. Le pronom **JE** transformé **ON** (*On comprend...*) s'identifie dans cette catégorie d'individus : ON = JE (l'énonciateur).

#### II-2-4. ON réfère au locuteur + communauté discursive non limitée

Examinons les énoncés ci-dessous :

*E9 « ON dit que les Q.G de campagne de Alassane OUATTARA à travers la ville D'Abidjan sont surveillés par des rebelles en civils qui seraient en armes » (Soir Info, n° 4872 du vendredi 26 novembre 2010, p. 8)*

*E10 « ON avance que les hommes de OUATTARA arborent des tee-shirts à l'effigie du candidat L.M.P pour commettre leurs forfaitures » (Notre voie, 3813 du mardi 22février 2011, p10)*

Dans les deux extraits, l'élément référentiel de ON n'est pas explicité car ce pronom est usité ici sous son aspect indéfini. La distinction de l'indéfini du personnel nécessite, en effet, une analyse de l'environnement contextuel ayant pour but d'identifier un référent. S'il n'y en a pas un, ON est alors employé comme un pronom indéfini. Sur ce point, Alain RABATE donne le critère de distinction suivant : « lorsque l'interprétation de ON comme pronom personnel est rendue impossible par la coprésence d'indications contradictoires ON s'analyse comme pronom indéfini » (2001 : 30). Dans les deux séquences phrastiques ci-dessus, il s'agit d'un ON de la rumeur publique dont l'origine est inconnue ou se perd dans les méandres d'un infini spatio-temporel à l'échelle ivoirienne. Ce cas de figure indique que ON inclut et le journaliste et les lecteurs potentiels, de tout bord politique confondu. C'est comme si ON réfère à une pluralité d'individus, mieux à

toute la population ivoirienne à telle enseigne que cette pluralité se neutralise pour impossibilité d'identification d'un référent précis. De plus, les déclaratifs (*dire et avancer*) ne sont pas à un temps énonciatif mais plutôt à un présent de vérité générale qui contribue à étendre l'allocation de l'éditorialiste à tous les Ivoiriens. C'est un ON générique, englobant à la fois tout le monde et finalement personne, un ON véhiculant « **un dire** » commun dont le poids argumentatif et la crédibilité sont certainement plus grands que la seule parole de l'éditorialiste. L'instance énonciative qui garantit la véridicité du procès du journaliste, ce n'est pas un « **JE** » d'engagement, celui de la prise en charge énonciative mais un ON, pour ainsi dire, substitut de « *tous les ivoiriens disent que...* », phénomène lié au fait qu'il s'agit d'un fait généralisant : ON = EUX + NOUS + VOUS.

### III- Effets de sens du pronom ON dans le corpus

L'usage du morphème ON dans la presse écrite répond à une visée journalistique qui se traduit par les effets de distanciation, de dévoilement et de rapprochement, axes principales de ce point.

#### III-1. Effet de distanciation

La notion de distanciation fait allusion à une autre définie en termes de prise en charge énonciative ou du moins de responsabilité journalistique. La responsabilité journalistique dont il s'agit ici implique la notion d'engagement marquée quand le journaliste-locuteur s'investit pleinement dans son dire. L'allusion est, pour ainsi dire, faite à la responsabilité liée à la subjectivité parlante de l'énonciateur qui accomplit des actes de langage, c'est-à-dire celle du locuteur, seul responsable de l'énonciation. Nous imputons la responsabilité journalistique à l'auteur de l'article de presse, dans la mesure où malgré tout, il reste le garant de la sélection lexicale, du choix de l'information que l'on communique et du registre langagier qui sont autant de paramètres témoignant de la volonté d'orienter le dire du locuteur-journaliste. Si l'on part du principe que prendre la parole revient à « *entrer dans un rapport de forces dans la vie sociale et l'interaction conversationnelle, à prendre position dans un contexte conflictuel, à mettre en œuvre un arsenal argumentatif, à promouvoir une logique du vraisemblable et de la valeur là où la vérité se dérobe* » (Koren

2004 :22), l'on ne peut soutenir que l'éditorialiste manifeste réellement une prise en charge énonciative, pour ne pas dire qu'il n'assume pas pleinement son dire au travers de ON. Cette position tient son fondement à partir du moment où l'emploi constant de ON permet d'évoquer des actions des personnes ressources sans les nommer. Il donne la latitude à l'éditorialiste de se faire l'écho d'une pensée sans s'en faire expressément partisan. En pareil contexte, il s'agit de l'essence même de ON de l'irresponsabilité voire de la neutralité. A la place d'une appropriation énonciative qui devrait être marquée par la présence d'un « JE » d'engagement, le journaliste opte plutôt pour un ON qui traduit son refus d'assumer son dire. Le recours régulier à ce pronom témoigne, de ce fait, d'une volonté des journalistes d'afficher un effacement énonciatif dans les écrits de presse. Abondant dans ce sens, Violet Catherine soutient que « *ON véhicule l'image de l'irresponsabilité lorsqu'il sert de paravent au JE. Il ne libère aucune énergie et ne désigne personne.* » (1988 : 70). L'usage 'abusif' de ON dans les microséquences (« *On pose de tels actes...* », « *On exerce une pression...* », « *On abrège les délais...* ») constitue l'une des stratégies de masquage identitaire qui permet au journaliste de **dire** sans encourir la responsabilité d'avoir **dit** et donc sans avoir à rendre compte de ses **dire**s. Dans les articles portant sur les sujets politiques, plus le degré de compromission est élevé du point de vue du contenu informationnel et de celui du lexique dépréciatif utilisé, plus le journaliste prend des distances par rapport à ses propos et se réfugie dans une énonciation fuyante qui laisse la parole à ON. Rabatel caractérise le procédé linguistique auquel recourent les journalistes pour s'effacer et se tenir en retrait des faits rapportés en proposant la notion de *sousénonciateur* pour désigner cet énonciateur dominé par rapport à celle de *surénonciateur* qui désigne un énonciateur qui saturerait ses propos de sa présence. Dans son entendement, « *la posture médiatique consiste à positionner le journaliste comme un sousénonciateur dans la mesure où il laisse la parole à des énonciateurs seconds présentés comme experts* » (2005 : 98).

### III-2. Effet de dévoilement

La représentation du signataire de l'article par ON est un moyen pour lui de médiatiser, de porter à la connaissance de tous le contenu informationnel des propos tenus. Par ce canal, il est porté au grand jour les faits que les ivoiriens ignoraient. Le locuteur se lance dans une diatribe contre ON, l'exposant devant tous les ivoiriens à travers le segment « *On comprend pourquoi le camp présidentiel distribue autant d'argent. /.../qu' on exerce une pression incroyable sur les opérateurs économiques, et qu'on abrège les délais de règlement des factures dues à l'Etat pour renflouer les caisses de Etat* » (cf. énoncé 8). Dans ce contexte, l'emploi du pronom ON permet de dévoiler, de dénoncer. La dénonciation étant, en effet, un acte qui rappelle à la responsabilité du dénonciateur, la manœuvre dissimulatrice de JE d'engagement dans un ON d'irresponsabilité donne la possibilité au locuteur de dévoiler sans encourir la responsabilité d'avoir dit, de dénoncer au lieu d'énoncer, mieux de prendre position. Ce faisant, il adopte ici une attitude qui constitue une grave entrave à la ligne de conduite journalistique dont les écrits doivent être marqués par un triple sceau d'impartialité, de neutralité et d'objectivité. Comme on peut le constater, nous sommes loin de la fonction de distanciation communément reconnue à ON vis-à-vis de la prise en charge énonciative du journaliste.

Ce même effet de sens ressort aussi à travers le recours à un ON **doxique** observé en E9. L'usage de ce morphème s'appuie, en effet, sur un certain nombre d'éléments énonciatifs : il s'agit, en l'occurrence, des groupes syntagmatiques « *des rebelles en tenus civils* », « *certain seraient armés* ». Lorsqu'on s'en tient au sémantisme de ces suites linguistiques, l'on se rend à l'évidence que le fait de confier la surveillance de « *son Q.G de campagne* » à « *des rebelles en civils armés* », alors qu'il existe des forces armées républicaines, constitue une violation des règles démocratiques. Dans ce sens, le rapprochement fait par le locuteur anonyme ON de l'opposition *Alassane OUATTARA / Rebelles en tenus civils* montre bien que les deux entités fonctionnent en parfaite synergie. Au vu de cet état de fait, il est possible de déduire que l'impersonnel ON fait ici le réquisitoire de monsieur Alassane OUATTARA et le présente sous une image peu reluisante. Dans cette acception, si le recours à ON permet de porter implicitement des



jugements sur le camp Ouattara, il faut alors admettre que ce pronom remplit une fonction de dévoilement. Aujourd'hui, on assiste ainsi à la prolifération d'une nouvelle presse d'opinion qui se donne pour but de défendre des valeurs, des idéaux, de rendre compte dans sa diversité du débat social et politique qui parcourt la société : les procès politiques, les dessous des coups d'Etat, les scandales financiers, les dossiers des dilapidations du bien public et les dessous des dysfonctionnements des entreprises publiques offrent des sujets de choix à une presse à la quête d'un lectorat avide d'un discours de vérité sur l'état de son pays.

### III-3. Effet de rapprochement

Quand la valeur référentielle du pronom inclusif ON combine les personnels JE –TU –EUX, pour désigner un groupe d'interactants, il fait alors office de rapprochement. En II-2-2, ON est le substitut d'un locuteur +interlocuteur + communauté limitée et en II-2-4, en plus des deux actants (locuteur + interlocuteur), ce morphème réfère à une communauté discursive non limitée. Dans le premier cas de figure, il s'agit d'un **ON inclusif** ou **englobant** ; dans le second, on parle d'un **ON doxique** en ce sens qu'il étend sa représentation à toute la population ivoirienne. Sous sa dénomination de pronom englobant, ON correspond à une frange d'individus qui partagent une vision idéologique identique. Dans la sphère politique ivoirienne, il s'agit soit des militants de la LMP soit de ceux du RHDP. L'usage typique de ce ON dans « *Devant tant d'indécences, ON va rester décent et ne pas en rajouter sinon, ON évoquerait volontiers la guerre qui continue d'endeuiller le pays et dont l'impact est encore visible* » intègre le locuteur dans une communauté politique présentée comme consensuelle, c'est-à-dire où il n'y a aucune présence de prise de position contradictoire pouvant mettre en la cohésion et l'esprit de famille politique. La fonction qui résulte donc de l'usage des ON inclusif et doxique consiste à renforcer la mentalité communautaire, à vouloir être ensemble, à assumer consciemment un même effort et un même idéal. Si la propriété sémantique du ON inclusif peut ouvrir la perspective d'évoquer l'idée de division (dans la mesure où en représentant une communauté discursive limitée, une catégorie de personnes pourraient être marginalisée), la particularité du ON doxique se perçoit dans l'aptitude à représenter un groupe communautaire

partageant la même aire géographique. Il n'y a ici aucune exclusion d'ethnies ni de familles idéologiquement opposées. A travers « *ON dit que le Q.G de campagne de Alassane OUATTARA à travers la ville D'Abidjan sont surveillés par des rebelles en civils qui seraient en armes* », le morphème ON renvoie d'un côté, aux militants du RHDP qui auraient certainement échangé sur ces rumeurs en guise de démenti et de l'autre, aux partisans du LMP qui auraient assuré le relais de ces rumeurs pour exprimer leur indignation. Ainsi, de par sa caractéristique doxique, ce morphème joue une fonction d'intégration de l'individu dans son groupe. Il crée entre lui et sa communauté d'appartenance un lien qui peut, dans ce contexte, revêtir des formes particulièrement nationale, régionale, communale, etc.

### Conclusion

Cette contribution a permis de montrer que les écrits journalistiques des quelques quotidiens *Soir info*, *Notre voie*, *Le patriote* (voir références ci-dessus) se caractérisent par une fréquence élevée de l'emploi de ON. Le recours constant à ce pronom, qui confère un style particulier à la plume journalistique, dénote de la variabilité référentielle liée à son usage. La diversité des valeurs discursives afférentes à son emploi est fonction du contexte si bien que ON peut référer à des locuteurs textuels et extratextuels. Cette diversité répartie globalement (dans le cadre du corpus) en trois catégories, à savoir *ON doxique*, *ON inclusif* ou *collectif* et *ON substitut* de *JE* témoigne de la prédilection des journalistes pour ce morphème. La préférence de ON aux autres pronoms par les éditorialistes s'inscrit dans la dynamique d'une fonction communicationnelle ayant pour but de permettre d'abord aux professionnels de l'information "d'effacer" leur engagement dans les propos tenus, de « dire » sans donner réellement le sentiment « d'avoir dit ». Elle leur offre ensuite l'opportunité de jouer un rôle de rassembleur donnant ainsi la latitude aux lecteurs de se sentir inclus ou non, à leur gré. Elle leur facilite enfin la possibilité de remplir la fonction de dénonciateur, attirant, par ce fait, l'attention des lecteurs sur certains dérapages sociaux.

## Bibliographie

- BERRENDONNER, A. (1982), *Elément de linguistique pragmatique*, Paris, Editions de Minuit.
- DE MULDER, W. (1990), *Anaphore définie versus anaphore démonstrative : un problème sémantique ?* in G. Kleiber et J.-E. Tyvaert (éds.), *L'anaphore et ses domaines*, Klincksieck ; paris, 143-158.
- KOREN, R. (2004), « Argumentation, enjeux et pratique de l'argumentation neutre », *Semen*, n° 17, Besançon, 19-40.
- MOESCHLER, J. (1989), *La modélisation du dialogue*, Paris, Hermès.
- MOIRAND, S. (2006) « Responsabilité et énonciation dans la presse écrite quotidienne : questionnements sur les observables et les catégories d'analyse » revue *Semen*, n°22, Besançon, 71-92.
- RABATEL, A. (2001) « La valeur de « on » pronom indéfini/pronom personnel dans les perceptions représentées » in *L'information grammaticale*, n°88, Paris, 28-32.
- VIOLET C. (1988) « Mais qui est on ? Etude linguistique des valeurs de on dans un corpus oral », *LINX*, n° 18, 66-75